

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Jeudi 24 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 Novembre 2011, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoint au Maire.

Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Mme GUERRINI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. DIGIACOMI	à	M. CERVETTI
Mme GUIDICELLI	à	M. LUCIANI
Mme RISTERUCCI	à	Mme MOUSNY-PANTALACCI
Mme DEBROAS	à	Mme PASQUALAGGI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI Claire
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

M. PARODIN, Mme PERES, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, MARCANGELI, SBRAGGIA, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Jeudi 24 Novembre 2011

Délibération N°2011 / 281

**Prêt de tableaux du Palais Fesch – musée des Beaux-Arts à diverses expositions
temporaires en France et à l'étranger.**

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Prêt à destination de l'exposition *Plaisirs de France*

Monsieur Frédéric Mitterrand, Ministre de la Culture et de la Communication, organise une exposition diplomatique à destination de l'Azerbaïdjan et du Kazakhstan demandeurs de culture française. Intitulée *Plaisirs de France*, cette exposition vise à souligner le rôle qu'a joué la France dans le développement du goût et des idées.

Le commissariat général de l'exposition a été confié par Monsieur Frédéric Mitterrand à Monsieur Philippe Costamagna, Conservateur des musées de la ville d'Ajaccio.

Outre les grands musées nationaux (Versailles, le Louvre, Orsay, Pompidou, la Bibliothèque Nationale de France ...), le Ministre de la Culture et de la Communication a exprimé le souhait que les collections des principaux musées des Beaux-Arts des capitales régionales soient représentées. La ville d'Ajaccio sera ainsi présente dans cette exposition permettant de faire connaître internationalement ses collections d'art français et plus particulièrement napoléoniennes.

L'exposition, dont l'opérateur est la Réunion des Musée Nationaux-Grand Palais, se déroulera au Musée des Beaux-Arts de Bakou, en mars et avril 2012 et au Musée des Beaux-Arts d'Almaty, Kazakhstan en juin et juillet 2012.

A ce titre, le Président de la Réunion des Musée Nationaux-Grand Palais, Monsieur Jean-Paul Cluzel, sollicite le prêt de 5 tableaux conservés au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts :

- *L'éducation de l'amour*, par Charles Joseph Natoire, (numéro d'inventaire MFA 866.1.27)
- *Portrait de Lucien Bonaparte*, par Jacques Sablet, (numéro d'inventaire MNA 839.1.14),
- *Portrait de Christine Boyer*, par Jacques Sablet, (numéro d'inventaire MNA 839.1.15),
- *Napoléon III*, par Jacques Cabanel, (numéro d'inventaire MNA 921.1.2),
- *Portrait de Marie-Laëtitia Murat portant un buste de Napoléon*, par Jeanne Elisabeth Chaudet-Husson, (numéro d'inventaire MNA 839.1.8).

Prêt à destination de l'exposition monographique du peintre Carlo Saraceni

La ville de Rome organisera du 15 mars au 17 juin 2012 une exposition autour du peintre Carlo Saraceni, qui se déroulera au Museo Nazionale di Palazzo Venezia.

La superintendance de Rome sollicite donc le prêt du petit tableau sur cuivre :

- *Le sommeil de l'enfant Jésus* (numéro d'inventaire MFA 852.1.921), conservé au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts.

A l'occasion de ce prêt l'étude de ce tableau, redécouvert depuis la réouverture du musée, pourra être approfondie grâce à sa confrontation avec les chefs-d'œuvre de ce grand artiste également présents dans l'exposition.

Prêt à destination des expositions relatives au caravagisme européen.

Du 27 mars au 1er juillet 2012, les villes de Toulouse et de Montpellier organiseront deux expositions dont le sujet est le caravagisme européen. Aussi le Musée des Augustins de Toulouse, qui a pris en charge le soin de présenter les peintres caravagesques du nord sollicite le prêt du tableau :

- *Sacrifice d'Abraham*, peint par Matthias Stomer (numéro d'inventaire MFA 852.1.134).

Ce tableau des collections de la ville d'Ajaccio sera l'un des phares de l'exposition.

Prêt à destination de l'exposition *L'Algérie à l'ombre des armes 1830-1962*

Le Ministère de la défense, Paris, organisera du 28 mars au 8 juillet 2012 une exposition intitulée *L'Algérie à l'ombre des armes 1830-1962*.

Dans cette perspective, le Musée de l'Armée à Paris sollicite le prêt du tableau du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts :

- *Louis Napoléon, prince-président, recevant l'émir Abd-el-Kader au palais de Saint-Cloud, le 30 décembre 1852*, peint par François Théophile Etienne Gide (numéro d'inventaire MFA/D 854.1.1).

Les œuvres, dont le prêt est sollicité, ont toutes été restaurées récemment et sont par conséquent dans un état de conservation qui permettra leur transport et leur présentation sans risque.

Les musées où seront présentés ces différents tableaux offrent tous le plus au niveau de garantie pour la conservation et la sécurité des œuvres.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'ACCEPTER les demandes de prêts présentés.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de ces prêts.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,
et après avoir délibéré**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat.
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités Territoriales.

Considérant l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 22 novembre 2011.

**APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

Les demandes de prêt à diverses expositions temporaires en France et à l'étranger, précisées ci-après :

Prêt à destination de l'exposition *Plaisirs de France*

- *L'éducation de l'amour*, par Charles Joseph Natoire, (numéro d'inventaire MFA 866.1.27)
- *Portrait de Lucien Bonaparte*, par Jacques Sablet, (numéro d'inventaire MNA 839.1.14),
- *Portrait de Christine Boyer*, par Jacques Sablet, (numéro d'inventaire MNA 839.1.15),
- *Napoléon III*, par Jacques Cabanel, (numéro d'inventaire MNA 921.1.2),
- *Portrait de Marie-Laëtitia Murat portant un buste de Napoléon*, par Jeanne Elisabeth Chaudet-Husson, (numéro d'inventaire MNA 839.1.8).

Prêt à destination de l'exposition monographique du peintre Carlo Saraceni

- *Le sommeil de l'enfant Jésus* (numéro d'inventaire MFA 852.1.921), conservé au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts.

Prêt à destination des expositions relatives au caravagisme européen

- *Sacrifice d'Abraham*, peint par Matthias Stomer (numéro d'inventaire MFA 852.1.134).

Prêt à destination de l'exposition *L'Algérie à l'ombre des armes 1830-1962*

- *Louis Napoléon, prince-président, recevant l'émir Abd-el-Kader au palais de Saint-Cloud, le 30 décembre 1852*, peint par François Théophile Etienne Gide (numéro d'inventaire MFA/D 854.1.1).

AUTORISE Monsieur le Maire

A signer tous actes administratifs et à passer tous contrats relatifs à l'ensemble de ces prêts.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à Ajaccio les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI